

Vie diocésaine

Mensuel de l'Eglise Catholique en Nord Franche-Comté

Officiel

Propriété communale des églises et affectation au culte catholique.
P. 4

Dossier

L'Eglise et l'enfance

P. 8

Zoom

« Osez la Confirmation ! »

P. 14



Fête du diocèse 2019 à Pont de Roide



DIOCESE
DE BELFORT
MONTBELIARD

CONTACTS

Maison du diocèse

6 rue de l'église
BP 51 - 90400 TRÉVENANS
Tél. 03 84 46 62 20

Service communication

Tél. 03 84 46 62 24
communication@diocesebm.fr

<https://www.diocese-belfort-montbeliard.fr>

RCF

18 faubourg de Montbéliard
90000 BELFORT
Tél. 03 84 22 65 08
studiorcf90@gmail.com

VIE DIOCÉSAINE

Mensuel des catholiques de l'Eglise Nord
Franche-Comté

Association Diocésaine

Directeur de publication : P. Daniel Jacquot

Rédacteur en chef : Yves Lombard

Conception et réalisation : Service communication

Crédit photos © Vie diocésaine

Comité de rédaction : Jean-Marie Bressot, Père Didier Sentenas, Père Daniel Jacquot, Père Augustin Ouedraogo, Marie-France et Daniel Leroy, Alain Guyot, Amandine Fleury

Impression : Par nos soins

ISSN 1644-2526 - CPPAP 0921G80704

Dépot légal à parution

Sommaire

Page 4 : Propriété communale des églises et affectation au culte catholique.

Page 6 : Officiel : nomination

Page 7 : La semaine d'unité des chrétiens

Pages 8-9 : Dossier Eglise et enfance

Page 10 : Cycle de rencontres "Parlons-en !"

Pages 11 : " L'Atelier Icônes – Thaddée "

Pages 12 : Comité de pilotage pour le réaménagement de la cathédrale

Pages 13 : Remaniement au service communication

Page 14 : « Osez la Confirmation ! »

Message de l'économe diocésain



"Chaque année en janvier, l'économe diocésain prépare la clôture comptable.

Cette année encore, nous pouvons témoigner du soutien financier des donateurs de notre diocèse.

Alors qu'en 2018 l'actualité et l'économie ont comprimé les collectes de presque tous les organismes sans but lucratif, notre diocèse enregistre un volume de dons comparable à celui de l'année précédente.

Avant d'entrer dans le détail lors d'une prochaine communication, je souhaitais vous remercier personnellement."

Christian Cases

Deux nouveaux espaces ouvrent dans la maison des Résidences de Belfort, un pour la solidarité, un pour les mouvements. La maison en est transformée.

Inauguration et portes ouvertes

le 2 mars à 14h30, suivies de la messe paroissiale



Agenda diocésain - Février 2019

Samedi 2 février

Fête de la Vie consacrée, vêpres en 4 lieux du diocèse :

- Avec les moines au prieuré de Chauvroche à 18h.
- Avec les prémontrés à Beaucourt à 16h (messe de dimanche anticipée à 18h)
- Avec les soeurs de l'Alliance à la chapelle des Buis à Valentigney à 18h.
- Avec les soeurs Amantes de la Croix à la maison Sainte Jeanne de Chantal à Valdoie

dame Marie-Jo GACEK, à 20h à la maison diocésaine de Trévenans.

Samedi 9 février

Inauguration de la médiathèque diocésaine, à 15h au 18 faubourg de Montbéliard à Belfort.

Mardi 12 février

Deuxième soirée pour comprendre la messe : Le sel de la célébration. 20h à la maison diocésaine de Trévenans.

Mercredi 13 février

Soirée de formation à la connaissance du christianisme et de l'Islam, sur le thème de Jésus, à 20h à la maison diocésaine de Trévenans.

Jeudi 7 février

Soirée de formation : « Se marier après plusieurs années de vie commune, quels enjeux ? » pour tous ceux qui accompagnent les couples se préparant au mariage. Avec Ma-

BON DE SOUTIEN

Vie diocésaine

Je souscris pour 10 numéros (+ hors série)

Souscription individuelle : 25 €

Souscription de soutien : 30 € ou plus

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de « Logos Médias » à adresser au Service Diocésain de la Communication, Maison du diocèse - 6 rue de l'Eglise - BP 51 - 90400 Trévenans

Civilté

Nom

Prénom

Adresse

CP Ville

Tél.

Juin



Bien commun

Le grand débat national a le mérite de permettre la parole de toute personne qui le souhaite dans les grandes orientations du pays et de l'inscrire ainsi dans un pacte social renouvelé. Là se trouve le véritable défi. Le Bien commun n'est ni l'intérêt général ni le cumul des intérêts particuliers. Il est le Bien de tous. Que nous faut-il pour vivre bien ? Cette question résume de nombreux débats sur le bien commun. Puisse-t-elle être au cœur du grand débat national.

Selon les mots du pape François, le bien commun joue en effet « *un rôle central et unificateur dans l'éthique sociale* », *Laudato si'* (n° 156). Selon ceux de son prédécesseur, il « *n'est pas un bien recherché pour lui-même, mais pour les personnes qui font partie de la communauté sociale et qui, en elle seule, peuvent arriver réellement et plus efficacement à leur bien* » (*Caritas in veritate*, n°7).

Réfléchir notre bien commun à partir du plus pauvre d'entre nous est bien souvent stimulant. Défendant les droits élémentaires de chacun, nous sommes conduits à parler de la dignité inaliénable de l'homme et de sa juste capacité à avoir part à son destin. La pensée sociale de l'Eglise est une ressource féconde pour donner nourriture féconde à ce grand débat national. Soyons en acteurs autant que possible là où une initiative se présente. Pour le plus grand bien de chacun et pour le Bien de notre pays.

Cette réflexion sur le bien commun et la capacité de chacun à l'animer concerne aussi l'Eglise. Dans sa lettre du 20 août au peuple de Dieu, le pape François invite à combattre le cléricalisme, cette attitude qui « *annule non seulement la personnalité des chrétiens, mais tend également à diminuer et à sous-évaluer la grâce baptismale que l'Esprit Saint a placée dans le cœur de notre peuple* ». Or, notre peuple est divers. La diversité de sensibilités et des générations y est légitime. Toute personne se voyant confier un ministère ne doit jamais perdre de vue cela. Tous nos mandats, nos conseils pastoraux, doivent ainsi se laisser interroger. Personne n'est propriétaire de la mission. L'Evangile du salut annoncé à tous est notre bien commun, au-delà de nos propres cercles.

+ Dominique BLANCHET
évêque de Belfort-Montbéliard



Sur l'agenda de l'évêque - Février 2019

Du dimanche 27 janvier au vendredi 1er février : Retraite des évêques de la Province à l'abbaye d'Accey

Vendredi 1er février : 15h Rencontre commune des évêques de Bourgogne Franche-Comté à Accey

Du Samedi 2 au dimanche 3 Février matin : Session nationale de formation d'accompagnateurs de mouvements, à Issy les Moulineaux

Dimanche 03 février 15h : Ordination épiscopale de l'évêque auxiliaire de Metz

Lundi 04 février 16h : à l'évêché, comité de pilotage des 40 ans du diocèse

Mardi 05 février :

- Rencontre des prêtres pour les 40 ans du diocèse à 10h à la Maison diocésaine
- Conseil d'administration de l'Association Diocésaine à 18h la Maison diocésaine
- Soirée avec les chefs scouts d'Europe à la chapelle St Léon à Montbéliard

Mercredi 06 février : Lancement campagne du denier à 18h à la Maison diocésaine

Judi 07 et vendredi 08 février : Session de Conseil épiscopal

Samedi 09 février : Inauguration de la médiathèque diocésaine à la Maison des services à 15h

Soirée avec les scouts de France à Audincourt

Dimanche 10 février : Célébration de la journée de la santé et prière pour les malades à Villars sous Ecot.

Lundi 11 février : 18h Rencontre avec l'équipe de pastorale familiale

Mardi 12 février : Conseil diocésain de la Mission Ouvrière au Centre Sts Pierre et Paul à Montbéliard

Mercredi 13 février : Matinée avec le groupe théologique œcuménique au Prieuré St Benoît de Chauveroches
En soirée, rencontre des catéchumènes adultes à l'évêché

Judi 14 février : Conseil diocésain aux affaires économiques.

Vendredi 15 février :

- Conseil épiscopal à l'évêché
- Rencontre du pôle " *éducation affective, relationnelle et sexuelle*"

Dimanche 17 février : Rencontre Foi et Lumière à Montbéliard
Messe à la cathédrale à 18h30

Du lundi 18 au mercredi 20 février : Session de formation doctrinale des évêques à Besançon

Mercredi 20 février : A 14h, rencontre des évêques de Franche-Comté

Vendredi 22 février : Conseil épiscopal à l'évêché

Samedi 23 février : Conférence des Congrégations franciscaines à Orsay

Dimanche 24 février : Célébration à Faymont

Vendredi 1er mars : Conseil épiscopal à l'évêché

Samedi 2 mars : Après-midi portes ouvertes à la Maison de la diaconie aux Résidences à Belfort suivies de la messe paroissiale

Propriété communale des églises et affectation au culte catholique.

Dans notre diocèse de Belfort-Montbéliard, quelques 155 églises et chapelles sont affectées au culte catholique. 25% d'entre elles sont propriétés de l'Association Diocésaine, soit 40 édifices. C'est un taux important par rapport à d'autres diocèses de France (4%). 115 bâtiments sont donc propriétés des communes qui en assument l'entretien. Connaissez-vous les termes de la loi française qui précisent ces notions de propriétaires et d'affectataires ?

La propriété des églises (Lois 9 décembre 1905, 2 janvier 1907, 13 avril 1908-art 1) : les Communes sont propriétaires des édifices cultuels qui existaient avant le 9 décembre 1905. Les Communes sont également propriétaires : des objets et du mobilier (tapisseries, cloches, bancs, chaises, calices, vêtements liturgiques, confessionnaux...) portés sur l'inventaire effectué au lendemain de la loi de 1905 ; des dépendances des lieux de culte, notamment le parvis, la sacristie ; des chapelles et calvaires inscrits aux inventaires établis en 1906. Tous ces biens appartiennent au domaine public de la Commune et sont donc inaliénables.

L'affectation cultuelle (Lois 9 décembre 1905, 2 janvier 1907, 13 avril 1908, art. 1er, accords Poincaré-Cerretti de 1923-1924) : La loi du 2 juillet 1907, art. 5, laisse gratuitement à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion les édifices cultuels et les biens et objets qui y sont liés. Ils font l'objet d'une affectation légale au culte. Ainsi, non seulement les édifices (églises et chapelles), cryptes et sacristies, les cours et les jardins attenants à l'édifice, les monuments considérés comme "dépendances nécessaires" de l'église mais aussi les objets mobiliers qui garnissaient les édifices cultuels en 1905 suivent le même régime juridique; ils bénéficient du régime de l'affectation légale au culte et ni la commune ni le curé ne peuvent en disposer librement ; ils ne peuvent pas, par exemple, être déposés dans un musée ou prêtés le temps d'une exposition sans l'accord écrit conjoint du maire et du curé affectataire. L'affectation cultuelle est gratuite, exclusive et perpétuelle (art. 13, loi du 9 décembre 1905 et art. 5, loi du 2 janvier 1907) sauf désaffectation dans le cadre fixé par la loi. Les lois du 9 décembre 1905, du 2 janvier 1907 et la jurisprudence qui a suivi ainsi que la cir-

culaire ministérielle du 29 juillet 2011 reconnaissent pour l'Eglise catholique comme unique affectataire le curé nommé par l'Evêque. Sont interdits dans l'église ou ses dépendances, l'établissement d'écoles ou classes d'enseignement, la tenue de réunions politiques, etc. A titre exceptionnel, peuvent se tenir des réunions à caractère culturel, tels que conférences, spectacles, expositions, concerts, avec l'accord écrit du curé affectataire qui vérifiera la compatibilité de l'activité envisagée avec le lieu de culte. Ceci est vrai également pour les églises propriétés de l'Association Diocésaine. Ces activités exceptionnelles doivent faire l'objet d'un contrat écrit entre l'affectataire (le curé), et l'organisateur de la manifestation. Le maire, chargé de la sécurité publique, doit être informé, et se réserve la possibilité de prévenir les services de police ou de gendarmerie au besoin. Un modèle de contrat est disponible auprès du Service Diocésain de Pastorale Liturgique et Sacramentelle.

La désaffectation cultuelle : les édifices du culte et les objets mobiliers les garnissant appartenant aux communes peuvent être désaffectés, à la demande du conseil municipal, par arrêté préfectoral après accord écrit de l'évêque du diocèse. L'édifice désaffecté peut, par décision de déclassement, sortir du domaine public de la commune pour être versé au domaine privé et cesse d'être inaliénable. Il peut aussi demeurer dans le domaine public en ayant une destination autre que cultuelle (Art L2111-1 et 2111-2 du code général de la propriété des personnes publiques - CGPPP)

Il est à noter qu'il n'y a pas de désaffectation de fait au motif, par exemple, qu'il n'y aurait plus de célébration du culte. En outre, il ne peut pas y avoir de désaffectation partielle. L'église et ses dépendances sont totalement affectées au culte, ou totalement désaffectées. Par contre le mobilier peut continuer à être affecté au culte après désaffectation de l'édifice cultuel et transféré dans un autre édifice affecté au culte, en observant les conditions requises.

Droits et devoir du curé, affectataire unique

Modalités d'usage du lieu affecté : le curé affectataire dispose des clés de l'église. Il décide des heures d'ouverture et de fermeture de l'église. Il a la compétence exclusive pour l'utilisation du mobilier (CE du 4 août 1916 ; Abbé Prudhommeaux) : vases sacrés, orgue, croix, fonds baptismaux, aménagement de chapelle, etc. Il organise les célébrations, procède aux aménagements liturgiques correspondants (il peut ainsi déplacer librement les meubles sauf s'ils sont protégés au titre des monuments historiques). Il exerce la police du culte et peut faire appel au maire pour rétablir l'ordre troublé par des perturbateurs, à l'intérieur même de l'édifice.

Utilisation des cloches : étant donné l'affectation culturelle du clocher et des cloches, les sonneries pour le culte ne sauraient être interdites, sauf de manière exceptionnelle pour des impératifs d'ordre public. L'affectataire a le droit de décider des heures et des jours de sonneries. Ces sonneries doivent cependant être réglées par arrêté municipal après accord entre le maire et le curé affectataire. Le maire dispose également d'une clé permettant l'accès au clocher, étant précisé qu'il peut en faire usage dans deux cas : les sonneries civiles dans les cas de péril commun qui exigent un prompt secours (l'article 51 du décret du 16 mars 1906) et l'entretien de l'horloge publique (article 52 du décret du 16 mars 1906).

Entretien et restauration du lieu : de sa propre initiative le curé affectataire ne peut pas entreprendre des travaux touchant à l'édifice (extérieur et intérieur), même s'ils sont entièrement financés par la paroisse ou par un particulier. Les charges de chauffage et d'éclairage reviennent en principe à l'affectataire. Mais si le chauffage et l'éclairage apparaissent nécessaires à la conservation de l'édifice et du mobilier affecté au culte, à la sécurité des personnes, la commune peut en supporter une partie. Le curé affectataire a le devoir de surveiller l'état de l'édifice et du mobilier qui ne lui appartiennent pas et de signaler par écrit à la commune tout ce qui se dégrade ou qui nécessite intervention. Cette surveillance justifie le versement d'une indemnité de gardiennage par la commune, à une personne qu'elle reconnaît.

Les droits et les devoirs du propriétaire

Le maintien de l'ordre public : le maintien de l'ordre public est une compétence du maire (police de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique). Dès lors que l'ordre risque d'être perturbé, et notamment la sécurité du public sous ses différents aspects, le maire doit faire usage de ses pouvoirs de police pour prévenir les risques. A l'intérieur de l'édifice, le curé affectataire assure la police du culte. La compétence du maire doit donc s'articuler avec les droits de l'affectataire notamment quant à la libre jouissance de l'édifice.

La sécurité, l'entretien et la restauration : la commune étant propriétaire de l'édifice cultuel, elle doit en assumer les charges en cas de vol, d'effraction et de dégradation. À cet effet, le maire dispose d'une clé de l'église et peut, avec l'accord du curé affectataire, installer, aux frais de la commune, des protections contre le vol ou le vandalisme. L'église étant un établissement recevant du public (ERP), la commune doit assurer la sécurité à l'intérieur de l'édifice. Mais la commune doit se limiter à ce qui est nécessaire pour permettre l'exercice du culte, assurer la préservation du patrimoine et

prévenir les accidents et dommages qui pourraient être causés aux tiers du fait d'un défaut d'entretien dont la commune serait alors tenue pour responsable. Si des travaux concernent l'aménagement du lieu de culte, le maire devra obtenir l'accord écrit du curé qui recueillera l'avis de la commission diocésaine d'art sacré.

La réparation ou la reconstruction et le transfert d'affectation : une collectivité publique propriétaire d'un édifice du culte peut prendre en charge les frais de réparation ou de reconstruction de l'édifice existant. Elle peut même construire un nouvel édifice en remplacement de l'ancien, éventuellement sur un autre site, sous réserve que les dépenses à sa charge n'excèdent pas les frais de réfection qu'aurait nécessité la remise en état de l'édifice initial (église Saint Just à Danjoutin ou de l'Immaculée Conception à Audincourt, qui sont considérées comme des agrandissements du bâtiment antérieur, et restent propriétés de la commune, bien que les travaux aient été effectués dans les années 1930). Dans ce cas, il y a transfert d'affectation, le nouvel édifice étant subrogé dans l'affectation légale au culte de l'ancien.

L'installation dans une partie d'une église d'un équipement non cultuel (antenne, sirène...) : pour une telle installation, une convention entre la commune, l'opérateur concerné le curé affectataire et l'association diocésaine est nécessaire.

Les relations entre l'affectataire, la commune et l'Association Diocésaine.

Il importe de reconnaître les efforts notables des communes pour l'entretien régulier et la restauration des églises dont elles sont propriétaires. Cela implique de cultiver des relations de confiance et de collaboration mutuelle avec les maires et les élus locaux. De la même manière, lorsque des travaux d'aménagement et de restauration s'imposent, en particulier à l'intérieur de l'édifice, il convient qu'ils puissent être envisagés dans un dialogue constructif... sans oublier d'y associer la Commission Diocésaine d'Art Sacré. Rappelons-le : sa consultation est obligatoire, comme le rappelle le décret diocésain du 1er mars 2017.

Père Didier SENTENAS

Nomination

Paroisse Saint Jean XXIII:

P. Justin Park quitte la charge de curé.

P. Jacques Vaubourg, prêtre-auxiliaire au doyenné de Montbéliard-Charmont, est nommé administrateur paroissial jusqu'au 1er septembre 2019. Il demeure membre de l'équipe d'aumônerie de l'hôpital Nord Franche-Comté.

Le 6 janvier 2019

+ *Dominique Blanchet*
Evêque de Belfort-Montbéliard

Par mandement,
P. Michel Mourey, chancelier

Information

Mme Albane d'Alès quitte la responsabilité du pôle "*Education affective, relationnelle et sexuelle*" à la pastorale familiale.

Mme Cécile Winckel et Mme Sixtine Cordonnier lui succèdent dans la responsabilité jusqu'à l'été.

Les coordonnées du pôle restent les mêmes.

Nécrologie

Décès de l'abbé Jean HITSCH

L'**abbé Jean HITSCH** est décédé le vendredi 18 janvier 2019. Ses obsèques ont été célébrées le mardi 22 janvier 2019 à l'église Sainte Odile de Belfort.

L'abbé Jean HITSCH est né le 1er avril 1937 à Belfort et a été ordonné prêtre le 25 août 1963 à Sancey.

- En 1963, il est nommé professeur à Gray
- En 1964, il est nommé vicaire à Besançon puis en 1969, vicaire à Belfort
- En 1977, il devient aumônier des groupes de JOC pour le Territoire de Belfort.
- En 1981, il est nommé aumônier de l'ACO pour le Territoire de Belfort puis en 1987 pour le secteur de Montbéliard.
- En 1992, il devient aumônier de l'ACE.
- En 1998, il devient responsable de l'équipe pastorale Delle-Grandvillars et doyen de Delle.
- En 2001, il est nommé prêtre coopérateur de l'ensemble de paroisse n°19 jusqu'au 1er septembre 2012, date de sa retraite à Belfort.

La semaine d'unité des chrétiens

La semaine de prière pour l'unité des chrétiens, une semaine comme les autres ou point culminant de l'année ? C'est à chacun de voir quelle place tient dans ses préoccupations l'unité des chrétiens, pour laquelle Jésus a prié son Père. Il est vrai que des chrétiens de diverses confessions priant ensemble donnent un témoignage de l'amour de Dieu pour le monde beaucoup plus crédible que s'ils vivaient dans l'indifférence.

La soirée œcuménique du 23 janvier dernier était le signe de cette préoccupation.



Cette soirée a commencé par une célébration au cours de laquelle chacun avait dans le cœur non seulement l'unité mais aussi les souffrances des chrétiens persécutés partout dans le monde. Une association protestante, « *Portes Ouvertes* », qui observe la situation des communautés professant Jésus a publié il y a quelques jours dans son rapport annuel des informations inquiétantes : leur liberté se réduit de plus en plus et un chrétien sur 9 est persécuté. La situation s'aggrave surtout en Afrique et en Inde.

La neige ayant perturbé le trafic ferroviaire, notre conférencière Marie-Laure Danet, n'a pas pu rejoindre notre région pour nous parler du forum œcuménique international de Lyon. Marie Christine Michau qui y avait participé, l'a remplacée au pied levé. Qu'elle en soit ici remerciée.

Ce forum qui rassemble des membres de toutes les Eglises chrétiennes n'est pas un séminaire de spécialistes discutant de théologie mais avant tout une rencontre de croyants en Jésus ressuscité qui apprennent à se connaître en partageant leurs expériences de foi.

Une vidéo tournée lors de cet événement conjointement par « *Le jour du Seigneur* » et « *Présence Protestante* » a ému l'assemblée présente à Trévenans par les témoignages qu'elle a pu entendre. Ecouter ces chrétiens dire leur découverte de l'autre, constater que de belles rencontres avec le Seigneur ne sont pas l'apanage de telle ou telle Eglise et que s'était établi entre eux une véritable communion nous a confortés dans l'idée que l'œcuménisme commence par des liens fraternels. Les débats théologiques sont évidemment indispensables car sans eux il n'y a pas d'unité possible mais un véritable dialogue peut-il s'instaurer entre des personnes étrangères l'une à l'autre ?

La prière commune, le repas pris ensemble, les rires, les échanges fraternels m'ont dit que nous étions sur le bon chemin.

Soyons encore plus nombreux l'an prochain !

Andrée Balandier

Réunion du conseil presbytéral

Le 17 janvier dernier, le Conseil Presbytéral s'est réuni à Trévenans.

Ce fut l'occasion pour les prêtres présents de faire une relecture et une évaluation du fonctionnement du Conseil depuis l'arrivée de notre évêque. Ce sujet a occupé une large part de notre rencontre.



Le Père Raymond Monnoyeur

Aidés de la liste de tous les sujets traités en conseil depuis 3 ans, les prêtres ont pu s'exprimer et dire ce qu'ils pensent du contenu des conseils et du mode de fonctionnement.

Le Père Raymond Monnoyeur, Vicaire Général du diocèse de Saint-Claude était présent pour conduire et servir l'échange entre l'évêque et son presbyterium et garantir ainsi le un maximum de liberté et de vérité dans les paroles données et reçues par les uns et les autres.

Le débat, sans occulter les difficultés rencontrées, s'est tenu dans la paix.

Après le repas fraternel, la journée s'est poursuivie autour de plusieurs sujets abordés de manière plus succincte : avenir et projet pour la Maison diocésaine de Trévenans, relecture de la journée des EAP du diocèse le 1er décembre, préparation des 40 ans du diocèse.

La prochaine session du Conseil se tiendra le jeudi 23 mai.

Le bureau du Conseil

L'Eglise et l'enfance

En septembre 2018, un nouveau rapport d'« *Eglise en périphérie* » était publié par la Conférence des Evêques de France concernant les propositions que l'Eglise offre aux enfants et comment les français percevaient ces initiatives.

L'Eglise n'oublie pas les enfants.



Le « caté » est la proposition la plus connue.

Des milliers d'hommes et surtout de femmes se mettent aux service des enfants dès l'âge de 6 ans pour leur faire découvrir l'Évangile de Jésus Christ. De plus, avec l'aide de leurs parents, des initiatives de plus en plus nombreuses se font jour pour l'éveil à la foi des plus petits.

Mais le « caté » n'est pas la seule offre faite aux enfants. En effet les mouvements accueillent largement au-delà des frontières de l'Eglise. Avec le scoutisme, l'Action catholique des enfants, le Mouvement eucharistique des jeunes – pour ne citer que ces trois là – les propositions ne manquent pas pour les 6-11 ans, sans oublier les patronages qui connaissent une nouvelle jeunesse ! Enfin relevons la place originale de l'Enseignement catholique dont les écoles sont pour beaucoup d'enfants et leurs familles le seul espace de rencontre avec l'Église.

Comment les Français perçoivent-ils ces propositions ?

La Conférence des Evêques de France a commandé une étude à l'institut de sondage OpinionWay pour mieux comprendre la notoriété des actions proposées par l'Eglise et mesurer les attentes des Français vis-à-vis de ces dernières.

Nombreux sont les enfants qui fréquentent une structure catholique.

51% des répondants au sondage déclarent que leur enfant ou leur petit-enfant fréquente une structure catholique. C'est l'école qui arrive en tête des structures citées, sauf chez les catholiques les plus pratiquants qui placent en tête la paroisse (97%). Ensuite viennent les structures culturelles ou sportives. Plus étonnant : ce sont les enfants issus des milieux populaires qui fréquentent d'avantage une structure catholique, bien qu'étant moins nombreux à déclarer en connaître une près de chez eux.

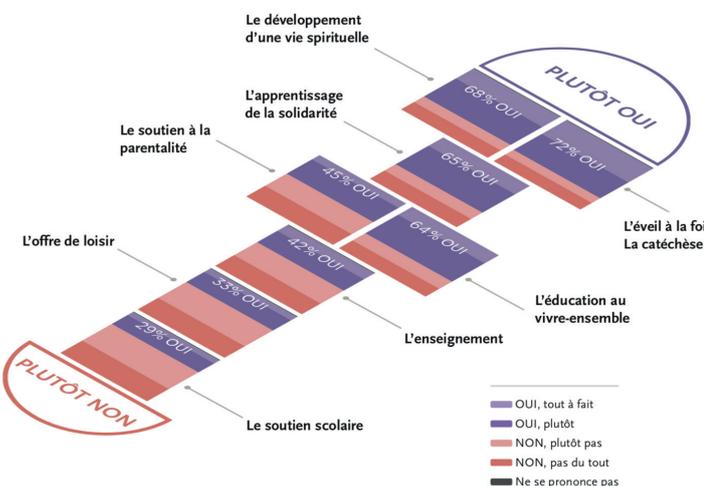
Les Français attendent que l'Eglise éveille leurs enfants à la foi

Même si l'école et les associations culturelles et sportives arrivent en tête de la fréquentation et de la notoriété, les Français ne considèrent pas majoritairement l'enseignement et l'offre de loisir comme des secteurs prioritaires pour l'Église. En effet, ils sont 72% à désigner l'éveil à la foi et le développement d'une vie spirituelle comme le coeur de l'action de l'Église. Sont aussi plébiscités l'apprentissage de la solidarité et l'éducation au vivre-ensemble.

Comment perçoivent-ils le rôle de la religion ?

A égalité, les répondants au sondage affirment percevoir la religion comme prescriptrice de repères et de valeurs et comme un moyen de découvrir et de rencontrer Dieu. L'enseignement de la religion est aussi pour la majorité d'entre eux une tradition qu'il faut respecter, un apport important en termes d'ouverture aux autres et de culture générale. En revanche, moins de la moitié considère que la vie spirituelle est essentielle pour s'épanouir. A noter que près d'un tiers des « sans religion » considère la religion comme source de valeurs et son enseignement comme une tradition à respecter.

L'OPINION SUR LE RÔLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LES MISSIONS À DESTINATION DES ENFANTS



Crédit Photo : Conférence des Evêques de France

Crédit Photo : Conférence des Evêques de France

Dans quels secteurs l'Église devrait-elle s'investir ?

Les habitants des quartiers sensibles souhaitent que l'Église s'investisse davantage dans l'éducation au vivre-ensemble et l'apprentissage de la solidarité. L'éveil à la foi et le catéchisme, priorités pour les catholiques pratiquants, n'arrivent qu'en troisième position pour l'ensemble des Français, y compris les non-pratiquants et les « *sans religion* », avant le soutien scolaire, l'enseignement, l'aide à la parentalité ou encore l'offre de loisirs. On ne note pas de différences majeures pour les ruraux. Ils expriment les mêmes souhaits que les habitants des quartiers sensibles, certes dans un éventail plus resserré révélant un plus grand équilibre entre l'ensemble de leurs priorités.

Un foisonnement d'initiatives

Le rapport présente en conclusion de nombreuses initiatives. Ainsi sommes nous invités à découvrir des lieux aussi divers qu'un hôtel social, le parloir d'une prison, une maison d'accueil, une école rurale, un patronage, une communauté « *Foi et lumière* », une Maison des familles, sans oublier le scoutisme, l'Action Catholique des Enfants (ACE) ou le Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ)... Dans les périphéries géographiques ou existentielles, même s'il reste beaucoup à faire, les enfants ne sont pas les oubliés de l'Église : il sont accueillis, écoutés, accompagnés jusqu'à devenir acteurs de paix et de fraternité !

Daniel Jacquot

Pour plus d'info : www.eglise.catholique.fr#EgliseEnPeripherie, site de la CEF

Cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 1013 parents d'enfants de 3 à 12 ans, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.

Les interviews ont été réalisées par questionnaire autoadministré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview). Les interviews ont été réalisées du 27 avril au 4 mai 2018.

OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 1,5 à 3 points au plus pour un échantillon de 1000 répondants.

1013
PARENTS OU GRANDS-PARENTS
D'ENFANTS ÂGÉS DE 3 À 12 ANS
ONT ÉTÉ INTERROGÉS

Sexe	%
Hommes	46%
Femmes	54%

Âge	%
18 - 34 ans	23%
35 - 39 ans	26%
40 - 45 ans	26%
Plus de 45 ans	25%

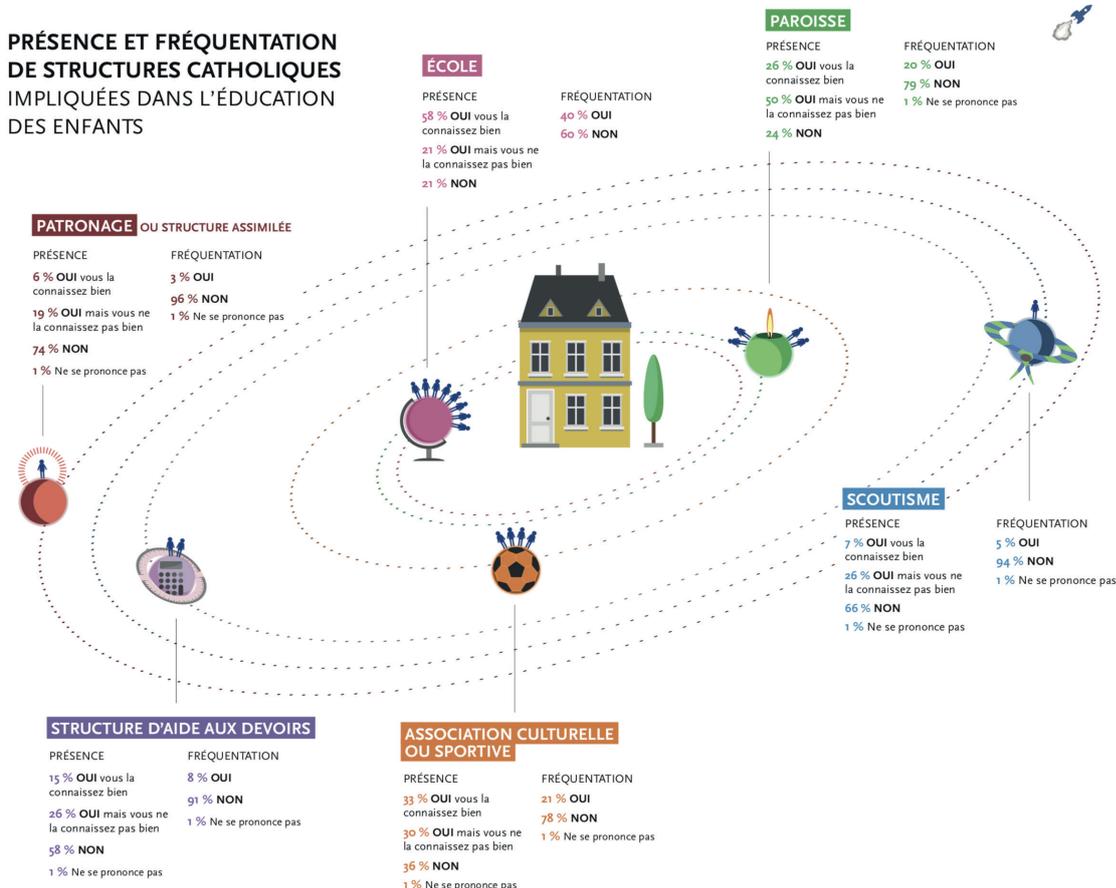
Région	%
Ile-de-France	19%
Nord-Ouest	23%
Nord-Est	23%
Sud-Ouest	11%
Sud-Est	24%



Statut	%
Catégories socioprofessionnelles supérieures	45%
Catégories socioprofessionnelles inférieures	44%
Inactifs	11%

Crédit Photo : Conférence des Evêques de France

PRÉSENCE ET FRÉQUENTATION DE STRUCTURES CATHOLIQUES IMPLIQUÉES DANS L'ÉDUCATION DES ENFANTS



Crédit Photo : Conférence des Evêques de France

Cycle de rencontres "Parlons-en !" 16 janvier 2019

Plus de 250 personnes ont assisté à la rencontre "Parlons-en !" le 16 janvier au centre paroissial Saints Pierre et Paul à Montbéliard. M. Richard HERBACH, universitaire, a présenté le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en exposant les conclusions des travaux scientifiques. Mgr Dominique Blanchet et l'inspecteur ecclésiastique Mayanga Pangu sont partis du souci de « préservation de notre maison commune » pour évoquer les paroles des gilets jaunes et les éclairer par l'Écriture.



M. Richard Herbach a souligné le fait que le réchauffement climatique est estimé actuellement à 1°C en moyenne de plus qu'en 1850 et si la tendance actuelle ne s'inverse pas, nous arriverons rapidement à 1,5°C, catastrophique pour beaucoup de peuples d'Océanie.

La bonne nouvelle est que les scientifiques ont identifié la cause du réchauffement qui est l'activité humaine, notamment la combustion rejetant des excès de gaz carbonique. Nous pouvons donc agir ! Afin de stopper le processus il faudrait diviser notre consommation d'énergie en deux dès 2020 et entreprendre de gros travaux d'isolation des bâtiments, révision des systèmes de chauffage et de nos mobilités, faire avancer la recherche sur les énergies alternatives et le stockage du CO₂. À ce jour, la seule façon de retirer du gaz carbonique est de... planter les arbres !

L'effort financier de la transition écologique, gigantesque, ne pourra être assumé sans solidarité mondiale et création de fond spécifique par les Etats (par exemple pacte Finance-Climat européen). Nous n'avons pas beaucoup de temps : le rapport du GIEC démontre clairement qu'attendre 2030 pour commencer la transition ne permettrait pas de sauver la planète.

Notre planète étant véritablement « *notre maison commune* », pauvres ou riches, nous sommes tous concernés par les enjeux de sa préservation, pour notre survie. D'où une solidarité nécessaire avec les plus pauvres. L'expression « *Tout est lié* », utilisée

plusieurs fois par le pape François dans l'encyclique « *Laudato si* » résume cet état des choses, a souligné Mgr Blanchet.

Lorsque nous vivons les uns avec les autres, il faut un contrat social. Les dix commandements sont le contrat social des chrétiens et nous avons à nous encourager à nous insérer dans la société, dans l'esprit de Saint Paul parlant du corps où chaque membre est important, où « *l'œil ne peut dire à la main – je n'ai pas besoin de toi !* » a remarqué le pasteur Mayanga Pangu.

Le discernement de nos modes de consommation est également important. Mgr Blanchet a constaté que le mouvement des gilets jaunes nous a renvoyés à la question de nos besoins réels. Que veut-on défendre en défendant le pouvoir d'achat ? Attention aux pièges de la société de consommation ! Dans la prière de Notre Père, nous disons : « *donne-nous notre pain de ce jour* ». Il est urgent que les chrétiens transmettent cet art de vivre ajusté à nos moyens, la « *sobriété heureuse* » selon la parole du Pape François.

Pour Mgr Blanchet, la crise des gilets jaunes a révélé le besoin de se rencontrer et dire : « *je veux avoir part à mon destin* », ce qui est très digne et beau. Le pasteur Pangu a constaté que le besoin de rencontre est un besoin fondamental de l'homme, par nature être ouvert aux autres : « *Il n'est pas bon que l'Homme soit seul* » (Gn 2,18). Au seuil de la semaine de l'unité des chrétiens, l'évêque et l'inspecteur ecclésiastique, face à ces ronds-points devenus de véritables places de village, s'interrogent : « *Peut-être n'assumons-nous pas assez le rôle de nos Eglises comme lieux de débats, rencontres, de la parole libre* ». Ils nous invitent à oser proposer dans nos communautés des initiatives pour parler et apprendre à se connaître. « *Parlons de notre avenir en nous rencontrant, pas uniquement devant notre écran où l'on reste seul, au final* », a souligné Mgr Blanchet. « *La violence est un échec de la parole* », a-t-il conclu.

Justyna Lombard

" L'Atelier Icônes – Thaddée " le bien nommé !

L' « Atelier Icônes-Thadée » à Vieux-Charmont poursuit, depuis une décennie, son petit bonhomme de chemin. Et c'est tant mieux...

Avec Chantal Walter, Brigitte Caille est assurément la cheville ouvrière de cet atelier : « C'est grâce à sœur Thadée, que cet atelier est né en 2009, à la paroisse du Bon Pasteur à Vieux-Charmont. Elle nous a mis sur ce chemin et à son départ nous avons baptisé l'atelier de son nom en signe de remerciement. », confie Brigitte.

L'atelier a ouvert ses portes en 2011 : « Avec quatre membres et quelques expositions », précise-t-elle ! Aujourd'hui, pas moins de vingt personnes participent assidûment à l'écriture d'icônes : « Notre savoir-faire n'a rien à voir avec la peinture. Ici, nous faisons de la traduction et de l'écriture d'icônes », souligne Brigitte. Et de poursuivre : « Certes, nous ne sommes pas des professionnels, mais nous exécutons les choses bien. Sœur Thadée a été pour nous une très bonne formatrice ».

« Abgar était le roi d'Edesse, il était lépreux, il avait entendu parler de Jésus et il envoya un de ses serviteurs auprès de lui pour en faire son portrait, convaincu que ce portrait le guérirait. Sur le linge, appelé mandylion, le visage du Seigneur apparaît seul, de face sur un linge blanc ivoire qui peut être orné. Il est semblable à la tête du Christ sur le linceul de Turin. Jésus, voyant que le serviteur ne parvenait pas à le dessiner, s'esuya le visage dans un linge, le donna au serviteur et lui demanda de le remettre au roi Abgar. Quand le roi déplia le linge, il vit le visage du Christ et fut aussitôt guéri. Il devint chrétien et son royaume aussi. Il plaça le linge au-dessus d'une porte de la ville. L'un des successeurs du roi voulut le détruire mais l'évêque fit murer la porte. Plus tard, dans les ruines, on retrouva non pas le linge mais le portrait sur une terre cuite ».

Et si cette légende n'en était pas une...

L'icône, synonyme de parole de Dieu !

Ouvert à tout le monde, l'atelier ne cherche même pas la notoriété : « Toutefois, si un groupe de caté vient nous solliciter pour une rencontre ou un projet à bâtir, nous répondons présent ». Il a fait parler de lui en octobre 2017, lors d'une très belle exposition à la salle Jeanne d'Arc à Vieux-Charmont : « C'était en effet la première du genre sans Sœur Thadée. Mais cette expo s'est déroulée dans la continuité de ce qu'elle nous avait appris ».

Pour les personnes intéressées par ce genre d'exercice, il est possible d'adhérer, en prenant une cotisation de l'ordre de 15 € / an. Mais Brigitte précise : « Nous fournissons tout le matériel. Y compris les pigments ». Il faut entre 6 mois et un an pour écrire une icône.

Comme l'icône est synonyme de « parole de Dieu », Brigitte Caille aime à citer la légende de la première icône et du roi Abgar :

Pour plus de renseignements
sur l'Atelier Icônes – Thadée à Vieux-Charmont.

Votre contact : Brigitte Caille

- 06 06 49 82 22
- caille.brigitte@orange.fr

Pour la CDAS

Alain GUYOT



Crédit Photo : Alain Guyot

Brigitte Caille, émérite cheville ouvrière de « l'Atelier Icônes – Thadée ».

Naissance du Comité de pilotage en charge du Réaménagement de l'intérieur de la cathédrale

Après la première conférence sur le réaménagement intérieur de la cathédrale, la CDAS a confié le projet à un petit groupe piloté par Jean-Christophe Boillon. Rencontre et premières impressions :

Crédit Photo : Christian Tribut



Qui êtes-vous Jean-Christophe Boillon ?

« Je suis natif de Besançon, mais belfortain depuis de très longues années. Marié et père de trois enfants, je suis en retraite depuis peu, ayant effectué la totalité de ma carrière à Sainte-Marie. Adjoint à la direction, j'avais en charge la pastorale scolaire au niveau du lycée ».

Est-ce Mgr Blanchet qui vous a sollicité pour cette mission ?

« Oui ! Nous-nous sommes rencontrés à sa demande, fin novembre. C'est donc vraiment tout frais ».

Avez-vous été surpris quant à la demande du Père Evêque, à ce sujet ?

« Ce fut, effectivement, surprenant pour moi, car professionnellement j'étais plus dans l'éducation. Mais j'ai dit "oui" spontanément. J'avais déjà accepté l'offre avant de connaître la feuille de route car j'ai beaucoup de goût pour l'architecture et l'art. Je suis bien sûr très enthousiaste, même si en retraite, j'étais parti, pour être libre ».

Quel va être exactement votre rôle au sein de ce comité de pilotage ?

« Pour l'heure je n'ai pas encore réalisé sur quoi sera

fondé mon investissement. Mais ce que je sais, c'est qu'on ne part pas de rien. La première étape est fixée à l'horizon 2020, avec bilan, chiffrage etc... » Il y a, encore, dans ce projet, énormément d'inconnues, et un travail de représentation est nécessaire. Aussi, avec l'équipe du comité, nous allons avant tout effectuer un travail relationnel avec les différents acteurs que sont les Amis de l'Orgue, les Amis de la Cathédrale et les instances diocésaines et municipales ».

Selon vous, combien de temps ce chantier va-t-il durer ?

« A l'heure actuelle, c'est difficile à dire. Mais pour les 40 ans du diocèse il y aura du concret ».

Pouvez-vous nous parler du financement de ce projet ?

« Le financement, ce n'est pas le point de départ. Il faut un peu rêver et seulement, ensuite, nous commencerons à chiffrer avec, sans le moindre doute, souscription. Pour l'instant il convient de faire du concret et de susciter l'adhésion ».

Vos impressions après cette conférence du 7 décembre ?

« J'ai beaucoup apprécié l'explication des origines de la cathédrale. En revanche, l'assistance a peut-être eu quelques difficultés avec le vocabulaire technique. Notre rôle à nous, membres de ce comité de pilotage, est de décrypter tout ce qui doit l'être ».

Quel sera votre mot de la fin ?

« Je dirais simplement ceci : travailler sur un projet concernant la cathédrale, c'est plus qu'intéressant. C'est passionnant... »

Propos recueillis par Alain GUYOT



Remaniement au service communication

Ça bouge au diocèse et tout particulièrement au service communication, avec le départ d'Amandine Fleury et l'arrivée de Justyna Lombard. C'est l'occasion pour celle-ci de nous dévoiler ses projets. Coup de projecteur sur cette nouvelle Dame du service « Com' » !



Justyna Lombard (à gauche de l'image) installée, depuis le 1er février, dans ses nouvelles fonctions et Amandine Fleury (à droite de l'image)

Vous venez d'arriver au service communication du diocèse, pouvez-vous vous présenter ?

« J'ai 37 ans, je suis mariée et maman de deux garçons de 9 et 12 ans.

Depuis douze ans, je travaillais au service de l'Ordre dominicain pour l'organisation du pèlerinage du Rosaire. Par ailleurs, je suis paroissienne à Saint Maimboeuf et je suis engagée à Montbéliard à l'aumônerie des collégiens, ainsi qu'à la Pastorale de la santé où je fais partie du groupe qui donne la communion à la Maison Joly ».

Comment êtes-vous arrivée au diocèse ?

« J'avais pour projet de me rapprocher de chez moi. Avec le Rosaire, auprès des pèlerins, j'ai vécu ma foi. Mais j'avais envie de vivre quelque chose de plus dans mon travail et dans ma vie. En l'occurrence, porter le Christ au monde. Du coup, au lieu de postuler dans les entreprises à qui j'aurais pu proposer mon expérience professionnelle et ma formation universitaire, j'ai rencontré le Père Evêque de notre diocèse pour étudier des possibilités ensemble ».

Qu'allez-vous faire au sein du service communication du diocèse ?

« L'intitulé de mon poste, c'est d'être la responsable éditoriale des sites web du diocèse. Amandine m'a transmis les tâches qui étaient les siennes et qui deviennent les miennes, afin que les sites se développent au mieux. En outre, je serai notamment la personne relais pour former les responsables des sites web des paroisses ».

Avez-vous (déjà) des projets en tête ? Si oui, lesquels ?

« Oui, bien entendu ! Dans un premier temps, je continuerai à me former techniquement à l'utilisation du site.

En ce qui concerne le challenge des 40 ans du diocèse, il est de faire passer le projet du stade des idées à celui de la mise en oeuvre, en définissant les priorités ».

Quel contact avez-vous avec le Père Evêque et quels sont vos rapports avec lui ?

« Le Père Evêque m'a invitée très rapidement à le rencontrer après un premier contact écrit. Ensuite, au regard de mon travail fourni au Rosaire et engagement ecclésial, je n'étais pas, véritablement, face à un inconnu. Notre entretien s'est déroulé très naturellement. Nous avons échangé sur les besoins du diocèse, sur mes attentes et compétences, mon profil. J'ajouterai qu'à ce moment-là, j'avais l'impression que le Seigneur me guidait. Avec le Père Evêque, nous avons confié ce discernement à l'Esprit Saint et à l'intercession de Saint François de Sales, que j'affectionne particulièrement. Je pensais que si c'était moi qui allais être appelée à ce poste au final, ce ne serait pas dû au hasard, et que je serais à ma place, dans un esprit de confiance ».

Que ressentez-vous à l'idée d'intégrer notre diocèse ?

« Joie de rencontrer les personnes, d'apprendre des choses nouvelles et de m'enrichir de celles-ci pour aller de l'avant. J'ai été bien accueillie par Yves et Amandine. Je les remercie beaucoup mais aussi l'équipe de pilotage des 40 ans, Sylvie et le Vicaire général Didier Sentenas qui a célébré une messe, à l'occasion de mon arrivée. Tout ceci, pour moi est inoubliable ».

Serez-vous plutôt quelqu'un de bureau ou de terrain ?

« J'aime les deux aspects de ma mission, qui sont nécessaires et importantes : il n'y a pas de secret, il faut que le travail du bureau soit fait, mais toujours au service du terrain. Je souhaiterais donc rencontrer prochainement un maximum de personnes - prêtres et laïcs investis dans le diocèse, ses paroisses, services et mouvements. Je me sens appelée à créer des liens, à me mettre au service des personnes et à travers elles, au service du Christ ».

Dans ce nouvel emploi, avez-vous déjà pris vos marques ?

« Oui, j'ai mis à profit ce mois de janvier. La suite viendra progressivement.

Depuis mon arrivée, je suis confiante. Si le Seigneur m'a voulue ici, Il me donnera les forces de mener ma mission au mieux, au service de ceux qui auront besoin de moi et de l'annonce de l'Évangile ».

*Propos recueillis
Alain Guyot*

« Osez la Confirmation ! »



Le jeudi 21 janvier, à la veille de la Fête du diocèse 2019, le service du catéchuménat a organisé une soirée de formation pour que les accompagnateurs des candidats à la confirmation soient confiants pour démarrer leur nouvelle mission. Les parcours sur lesquels ils vont s'appuyer pendant les rencontres en équipe leur ont été confiés. Ces parcours sont également disponibles sur le site internet du diocèse en version PDF (<https://www.diocese-belfort-montbeliard.fr>) et le service du catéchuménat en tient également à la disposition des paroisses et des mouvements en version papier sur demande.

Ce parcours, écrit par le service du catéchuménat, propose un chemin vers la foi en l'Esprit Saint. Il se déploie en 7 rencontres en équipe, ou au sein de mouvements ou de services, mais prévoit également des temps forts en paroisse et diocésains. Ces 7 rencontres sont des invitations à découvrir l'action de l'Esprit Saint dans nos vies, à l'accueillir et à devenir son complice.

Fête du diocèse : 26 janvier 2019 à Pont de Roide : Envoi

Rencontre 1 : L'Esprit Saint agit dans nos vies

Rencontre 2 : Le chrétien ouvre son cœur à l'Esprit Saint, l'hôte intérieur.

Rencontre 3 : Les dons de l'Esprit sont donnés à chacun pour le bien de tous.

Rencontre 4 : Être chrétien dans le monde, est-ce facile ? Est-ce utile ?

Accueil en paroisse : Célébration de l'accueil.

Rencontre 5 : L'Esprit Saint reçu dès le baptême fait participer aux trois fonctions du Christ : prêtre, prophète et roi.

Rencontre 6 : Préparation de la célébration de la confirmation.

Rencontre 7 : Préparation au Sacrement de réconciliation.

Rencontre en paroisse : 26 février 2020 Invitation à vivre en paroisse la liturgie des cendres.

Rencontre diocésaine : Rencontre avec le Père Evêque

Rencontre diocésaine : 19 avril 2020 Fête des 40 ans du diocèse et Don de la confirmation

Célébration diocésaine : Célébration à la cathédrale avec le Père Evêque pour un temps d'action de grâce et de mystagogie.

Les candidats à la confirmation ont des profils très différents. Le service du catéchuménat a souhaité que ce parcours puisse s'ajuster à leurs questionnements en laissant de la place aux équipes qui ont la liberté de l'enrichir.

La soirée s'est poursuivie par des échanges sur la posture de l'accompagnateur à l'image de Philippe et de l'eunuque dans Actes 8, 26-40.

Un kit de l'accompagnateur leur a ensuite été distribué illustrant les mots clés de la posture de l'accompagnateur à savoir :

- Une bougie pour la lumière, parce que l'accompagnateur est responsable de celui qui cherche et qui attend de voir clair en lui et devant lui.
- Un bateau pour la liberté, parce que si l'accompagnateur est responsable de la démarche entamée et du chemin pris, il

sait bien que l'itinéraire n'est pas tracé d'avance et qu'il lui faut accepter, à travers la liberté de celui qui est accompagné, de se tenir en arrière du travail de conversion qui s'opère ou du cheminement intérieur.

- Une ficelle nouée pour le lien, parce que l'accompagnateur est responsable de ce qui va se tisser entre lui et le candidat à la confirmation, entre leurs paroles et celles de l'Écriture, parce que leur rencontre ouvre une porte qui donne à l'intérieur d'eux-mêmes mais aussi et surtout une porte qui ouvre sur la communauté chrétienne. Il n'accompagne pas pour lui-même, il le fait au nom du Christ et de l'Église.

Nous avons enfin évoqué le dossier administratif, téléchargeable sur le site du diocèse. S'il permet de transmettre les coordonnées

des équipes au service du catéchuménat ainsi que de fournir les documents nécessaires, il met également en évidence, dès le début du cheminement, des situations maritales qui nécessitent un discernement particulier.

La soirée s'est terminée par un temps fraternel autour d'un café, d'une tisane etc...

Le service du catéchuménat reste disponible auprès des paroisses et des mouvements pour les aider à accompagner les candidats à la confirmation dont ils sont responsables.

*Virginie Julliard
& l'équipe du catéchuménat*

Maison des services 18 faubourg de Montbéliard 90000 Belfort - 06 31 46 87 80
- catechumenat@diocesebm.fr



Radios Chrétiennes Francophones

18 Faubourg de Montbéliard
90000 Belfort Tél/fax : 03 84 22 65 08

Belfort
Montbéliard

RETROUVONS-NOUS

BELFORT / 88.4
MONTBÉLIARD / 88.3



estimprim
L'IMPRESSION CHANGE DE DIMENSION

MONTBÉLIARD *Metthez*
Tél. 03 81 94 46 10 / Fax 03 81 32 12 74

www.estimprim.fr

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL BELFORT CENTRE
1 place de la République – 90000 Belfort
9 rue de la République – 90000 Belfort

DEMEUSY

ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER
depuis 1922

BELFORT - MONTBÉLIARD Tél. 03 84 28 02 19
Siège social : 10, rue Thiers BELFORT

La Tradition du Goût

COURS NOTRE DAME DES ANGES

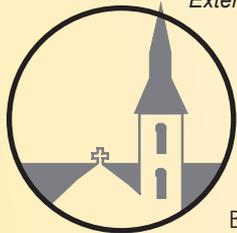
46 Bis, faubourg de Montbéliard BELFORT Tél. 03 84 28 05 58
mail : notredame.belfort@scolafc.org site : www.notredamebelfort.fr

- Ecole maternelle et élémentaire
- Collège : 6e et 5e bilangues
- Lycée : 2nde Générale et technologique, options LV2, LV3 Italiens, Latin, SES, MPI, Sport, Arts. Bacs L, S, ES et STG
- BTS : Formation initiale et alternance : Direction, Management
- STG : Communication - Marketing - Comptabilité



ÉCOLE - COLLEGE SAINT MAIMBOEUF

Externat et demi-pension de la maternelle à la 3^e



COLLÈGE

12, rue de la Citadelle Tél. 03 81 94 91 79

MATERNELLE PRIMAIRE

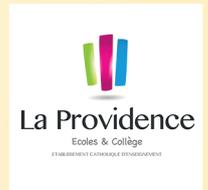
14, rue St Maimboeuf Tél. 03 81 91 46 22

BP 331 - 25206 MONTBELIARD Cedex

Ecole et collège LA PROVIDENCE

6, rue de l'Eglise
90340 CHEVREMONT

Tél : 03 84 21 03 61
mail : laprovidence.chevremont@scolafc.org
site : ecole.orange.fr/laprovidence90



"Une école à la campagne"

Externat, demi pension, anglais, espagnol, Allemand, Latin
Projets spécifiques à chaque niveau de classe de la maternelle à la 5^{ème}



ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE

Séries Générales L, ES et S
Série Technologique de laboratoire
Enseignement supérieur

40 faubourg des Ancêtres BP 10337 • 90006 BELFORT CEDEX
Tél. : 03 84 58 67 89 - Fax : 03 84 58 67 80
stemarie.belfort@scolafc.org www.sainte-marie-belfort.fr

Toute l'actualité du diocèse sur le site
www.diocese-belfort-montbeliard.fr

Faites découvrir **Vie diocésaine** à un ami,
permettez-lui de recevoir un numéro gratuitement, en nous faisant parvenir son nom et son adresse :

Nom, Prénom

Adresse

Code postal Ville

Juinl

Tél.

Fête diocésaine 2019, premières images ...

L'homélie de Mgr Blanchet et la galerie photos sont consultables en ligne sur le site du diocèse : <https://www.diocese-belfort-montbeliard.fr>



Conférences de Carême 2019

Conférences suivie de l'eucharistie à 18h30.

- **17 mars 17h00. Cathédrale Saint Christophe, Belfort.**

Nos vies données, au jour le jour.

L'eucharistie à l'école des 19 martyrs d'Algérie, avec Mgr. Paul DESFARGES, archevêque d'Alger.

- **24 mars 17h00. Centre paroissial Sts Pierre et Paul, Montbéliard**

*Où est réellement le corps du Christ ?
L'eucharistie à l'école des pères de l'Église
(1ers siècles du christianisme),
avec le père Jean-François MERTZ*

Conférence oecuménique

- **Jeudi 28 mars à 20h00 ,
à la paroisse protestante de Sochaux
(7, rue de Grand Charmont)**

'Regard orthodoxe sur l'Eucharistie'.

*avec le P. Alexis Meistermann
prêtre de la communauté orthodoxe de Belfort*